



PROGRAMMATION STRATEGIQUE

2014-2018

Le réseau des maires francophones s'est toujours attaché à développer une culture et un esprit d'entreprise. Au delà de son mythe fondateur lié au premier Maire de Paris et à ses mythes « héroïques », notamment la création innovante du Fonds de Coopération en 1990 ou la reconnaissance du statut d'Opérateur de la Francophonie en 1995, l'AIMF s'est construite comme un réseau ouvert mais structuré autour des capitales et des métropoles des pays membre de l'OIF. Des rencontres régulières de ce noyau de base sont organisées pour mieux connaître, mieux comprendre la complexité de la mosaïque urbaine francophone.

En parallèle, l'autre démarche de l'AIMF est de générer les innovations avec la volonté de les voir aboutir : un impératif d'adaptation aux changements.

Ce qui caractérise l'AIMF est donc sa culture, son esprit, sa manière de faire.

L'esprit de l'institution tient à ses choix dans la prise de risques, pour s'investir dans une aventure collective qui doit apporter innovation, créativité, au service du développement local. Choix qui s'évaluent dans l'échange et le partage.

L'esprit d'entreprise du réseau tient aussi à la manière de faire. Il est, pour partie, porté par la proximité entre le Bureau et le Secrétariat permanent. Cette équipe identifie les opportunités, s'en saisit, pour ensuite en faire profiter toute la communauté des élus. Il s'agit d'un comportement individuel et collectif, fait de succès et d'échecs, de calculs et de circonstances, d'intuition et de perspicacité.

L'AIMF est donc entièrement tournée vers l'action qui conduit au changement, et vers la réflexion. C'est une caractéristique très stimulante. Travailler dans le réseau revient à œuvrer, avec d'autres, à une entreprise structurante qui aura des répercussions positives dans la vie quotidienne des citoyens et dans celle des agents municipaux.

Elle est aussi singulièrement en pointe sur de nombreux sujets. C'est d'ailleurs une nécessité pour l'association d'être pionnière, d'être en avance. C'est-là la marque de l'esprit d'entreprise : se sentir tenu d'affirmer le réseau, de rechercher l'innovation, les « niches », de renouveler ses pratiques. Cela implique un investissement personnel de chacun : intérêts, lectures, discussions, et une attitude d'apprentissage permanent.

Mais, il est une autre dimension majeure de l'esprit de l'AIMF : des liens nés du respect, de l'engagement, de la reconnaissance, de l'accueil, de l'échange, du partage. Compte tenu de la nature des opérations, des déplacements dans la mosaïque urbaine et du travail réalisé en commun dans des conditions parfois difficiles, des relations privilégiées se nouent au sein du Bureau et du Secrétariat permanent d'une part, d'autre part avec l'ensemble des membres. C'est encore une marque de l'esprit d'entreprise de l'AIMF : avoir envie d'aller à la rencontre des acteurs locaux de pays éloignés du lieu de résidence, d'échanger et d'apprendre. Et, réciproquement, de les accueillir, de passer du temps, de construire des projets avec eux.

Le résultat est la création d'activités combinant prise de risque, innovation, bonne gouvernance, c'est-à-dire, une valeur ajoutée pour le réseau.

Car la démarche est exclusivement une démarche réseau. Le Secrétariat permanent en est le support juridique, la vitrine des actions, l'observatoire de l'innovation et la structure prête à affirmer l'autonomie de l'institution. Le Secrétariat permanent est essentiellement composé de cadres, chacun servant une thématique avec des objectifs à atteindre et un réseau d'experts territoriaux du sud à développer.

Dans cette culture d'entreprise, il y a aussi la recherche de l'excellence, de la rigueur et des résultats. Elle vient autant de la hiérarchie que du regard des collègues et plus largement de celui des maires. Une réponse de Simon Compaoré à un journaliste résume cette manière d'être « ne travaille pas à l'AIMF qui veut, mais qui peut ». Un engagement personnel propre aux membres et à l'équipe permanente.

L'organisation interne des manifestations fait aussi que les élus se sont appropriés ces moments privilégiés. L'AIMF a ainsi créé un produit, une manière de faire : on a envie d'y être. Au-delà des projets, on a envie d'être à l'AIMF, parce qu'il y a cet esprit d'entreprise. Des habitudes qui atténuent les antagonismes, avec des programmes d'actions qui sont autant de facteurs de cohésion. On quitte la vision technique des partenariats d'expertise ou de la coopération de substitution, pour créer une intelligence collective fondée sur des valeurs de gouvernance et la valorisation des partenaires.

Cette culture véhiculée contribue, à travers la Programmation stratégique, à donner une vision commune : bonne connaissance des particularismes du réseau, valorisation de ses composantes, animation d'un dialogue constant, mise en commun des savoirs. Ainsi, cette mise en cohérence de la mosaïque AIMF, qui s'exprime dans la Programmation stratégique 2014-2018, donne une identité collective qui devient un point de repère, mais aussi une source d'énergie, pour tous les membres.

1. Bilan de la précédente programmation – des acquis solides

La précédente programmation stratégique a permis à l'AIMF d'atteindre un nouveau seuil, de « faire sa révolution ». Dépassant les seuls projets urbains, elle est aujourd'hui pour ses membres le creuset d'une réflexion sur les valeurs et elle les accompagne dans la définition de visions et de stratégies à long terme pour leurs territoires. En la matière, elle leur offre une ouverture sur une diversité d'approches de la ville (urbanisme mais aussi sociologie, philosophie...), ainsi que sur des expériences venues d'autres espaces culturels et linguistiques. Elle facilite, enfin, la constitution de multipartenariats qui permettent aux projets de territoires d'atteindre une taille plus conséquente.

Cette évolution a pu se faire sans que ne soient altérés les fondements de notre réseau que sont la proximité, la réactivité, et le soutien à des actions concrètes.

1.1-Un corps de valeurs

La programmation 2009-2013 de l'AIMF avait permis d'identifier un corps de valeurs se rapportant à la gouvernance locale, autour desquelles les villes membres se retrouvent, et qui s'affirment concrètement dans nos actions. Les séminaires de réflexion organisés, les outils d'appropriation développés (manuels pratiques notamment), aussi bien que les projets soutenus ont permis de rendre concret ce corps de valeurs qui traverse le réseau AIMF :

- > L'humain dans l'urbain
- > Une approche intégrée de l'égalité hommes femmes
- > La solidarité territoriale

Autour de ces 3 axes fondamentaux pour le développement de villes solidaires et durables, l'AIMF apparaît, au sortir de la mise en œuvre de la programmation 2009-2013, comme une structure de conseil et d'appui aux collectivités locales.

Voir Annexe 1

1.2-Une manière de faire appréciée et efficace

✓ **Proximité et réactivité : des atouts pour la représentation des maires**

En dépit des changements qui ont caractérisé l'association ces dernières années (augmentation d'un tiers du nombre de membres ; augmentation de la taille des projets ; développement des multipartenariats...), l'AIMF reste un réseau dans lequel la proximité (entre les membres, mais également entre les membres et la structure permanente) et la réactivité restent fortes.

Ces deux éléments constituent des atouts importants car ils nous permettent de répondre efficacement aux attentes des maires, mais également de mieux porter leurs intérêts. Prenons pour exemple le travail qui a été fait pour entamer puis renforcer notre coopération avec l'Union européenne. En marge des réponses aux appels à propositions, les élus ont ainsi été directement mobilisés pour des rencontres avec l'Union européenne, venant conforter le travail quotidien de défense des intérêts mené par le secrétariat permanent.

✓ **Valorisation de l'expertise territoriale**

A la fin 2012, l'AIMF est en mesure de mobiliser régulièrement près de 60 experts territoriaux

L'esprit de la coopération développée par l'AIMF s'appuie sur l'identification et la valorisation de l'expertise territoriale, notamment du Sud, pour permettre un échange de savoir-faire efficace au sein du réseau et pour faire valoir les capacités des collectivités locales auprès de nos partenaires. C'est parce qu'il s'appuie sur les ressources humaines des membres de l'association que le secrétariat permanent est en mesure de mobiliser une expertise diverse, vivante, en adéquation avec les attentes des villes.

✓ **Fonctionnement déconcentré du réseau**

Le fonctionnement déconcentré du réseau s'appuie pour l'essentiel sur les Commissions permanentes. Depuis 2009, toutes les commissions permanentes mises en place ont organisé leur travail et sont désormais en mesure de jouer leur rôle. Si des différences sont encore perceptibles dans le niveau d'avancement de chacune des commissions, en raison de la diversité des délais de lancement de leurs travaux, un rattrapage devrait être opéré au cours de la prochaine période.

Voir Annexe 2

✓ **Capacité à mobiliser des acteurs variés et à susciter des multipartenariats**

Depuis plusieurs années, l'AIMF s'est attachée à développer une politique d'ouverture qui permet à la fois d'enrichir le contenu de ses projets et réflexions, et de renforcer les synergies afin de mettre en place des actions plus vastes. Cette ouverture vise l'ensemble des acteurs du développement des territoires : autorités de l'Etat, différents niveaux de collectivités territoriales, universités, société civile... Les partenariats ainsi noués permettent, en croisant les regards et les leviers d'action, de maximiser les résultats obtenus.

A cet égard, trois éléments sont particulièrement emblématiques :

> L'émergence d'un véritable dialogue et d'un travail en commun avec les universités

Au cours des dernières années, les universités ont été associées de manière de plus en plus systématique aux travaux de réflexion de l'AIMF, ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets. Cette dynamique, a permis de bâtir des passerelles entre différentes disciplines intervenants du tissu urbain, mais aussi de croiser les regards sur le développement urbain. L'enrichissement mutuel est évident.

Voir Annexe 3

> Les multipartenariats développés dans le cadre des projets d'eau / assainissement avec les agences de l'eau et des villes françaises. Depuis 2005, ce sont plus de 11 millions d'euros qui ont été mobilisés par le secrétariat permanent pour des projets d'eau / assainissement ayant bénéficié à près de 3.5 millions de personnes.

> Le développement de partenariats concrets avec d'autres institutions de la Francophonie

Les actions communes développées avec d'autres institutions de la Francophonie, notamment l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'Université Senghor d'Alexandrie, la CONFEMEN, la CONFESJES et les OING francophones se sont accrues.

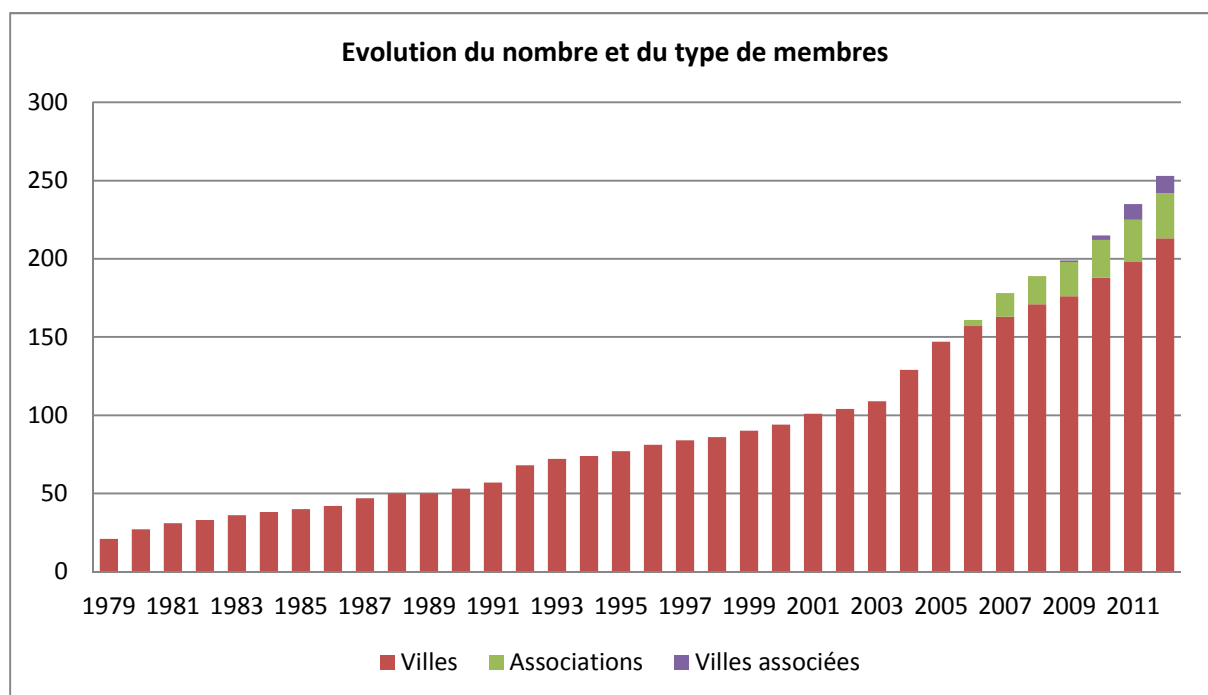
Voir Annexe 4

1.3-Un capital de confiance

✓ *Après des autorités locales*

Depuis 2008, le nombre d'adhérents à l'AIMF a augmenté d'un tiers, ce qui témoigne de la confiance que nous font les autorités locales pour accompagner le développement de leurs territoires.

La forte mobilisation de certaines villes pour animer les commissions permanentes, par exemple, prouve, elle aussi, que les collectivités locales voient dans notre réseau le moyen de faire avancer la réflexion et la coopération pour un développement plus harmonieux des territoires.



✓ *Après des partenaires et bailleurs*

En s'associant à nos projets ou en nous sollicitant pour des partenariats, de nombreux acteurs du développement des territoires nous ont, au cours des dernières années, témoigné leur confiance : Etats, agences de développement, agences de l'eau, collectivités non membres, grands bailleurs internationaux...

A cet égard, la coopération développée avec l'Union européenne au cours de dernières années, tant au niveau opérationnel que politique, est emblématique :

- ✓ En 2007, l'AIMF a accédé pour la première fois aux fonds européens d'aide au développement. Depuis cette date, elle s'est engagée dans 17 autres projets, dont 8 en tant que chef de file. Au total, depuis 2007, ce sont ainsi plus de 12,5 millions d'euros qui ont été mobilisés.
- ✓ Au plan politique, l'AIMF a su s'imposer comme l'un des interlocuteurs privilégiés de l'Union européenne pour son aide au développement et constitue aujourd'hui un relai efficace entre cette institution et les collectivités territoriales francophones : elle est membre fondateur de Platforma (plateforme européenne des autorités locales) et participe à ce titre au dialogue UE / autorités locales ; elle a co-organisé avec l'Union européenne plusieurs séminaires de rencontre avec les autorités locales...

La confiance que nous accordent les partenaires et bailleurs est confortée par la création du Fonds de garantie de l'AIMF, doté d'1 million d'euros, et qui est un gage de la durabilité de notre engagement.

Pour la période 2009-2013, comparativement à la période précédente, nos partenaires ont significativement augmenté leur participation financière à notre activité :

- > **Union européenne : participation financière multipliés par 6**
- > **Agences de l'eau : participation financière multipliée par 2.5**
- > **Augmentation de 17% des cotisations des membres**
- > **Participations financières des villes bénéficiaires de projets versées directement sur le fonds de coopération : plus de 500 000 euros en 4 ans**

2. Un contexte qui a évolué

Les dernières années ont vu apparaître des changements forts, qui affectent durablement l'action et le positionnement de l'AIMF.

2.1- Changements politiques et géopolitiques

Les révolutions arabes de 2010-2011, la transition en Côte d'Ivoire, les crises qui déstabilisent le Mali, la République Démocratique du Congo, ou encore le Sénégal (Casamance), amènent et ont amené des bouleversements qu'il convient d'accompagner en faisant une place toute particulière aux collectivités territoriales. Premier échelon de la démocratie, elles sont en effet au contact direct des populations et seront leur premier recours face aux crises. Mais les élus locaux, souvent peu préparés à ces situations, ont besoin d'être soutenus dans la sortie de crise et la stabilisation démocratique.

Le secrétariat permanent de l'AIMF s'est rapidement mobilisé dans cette optique, que ce soit à travers le soutien à des projets d'urgence ou de reconstruction, ou par l'animation de débats et d'échanges de pratiques qui ont abouti à l'élaboration d'un guide « Prévention des conflits et gestion de la diversité ».

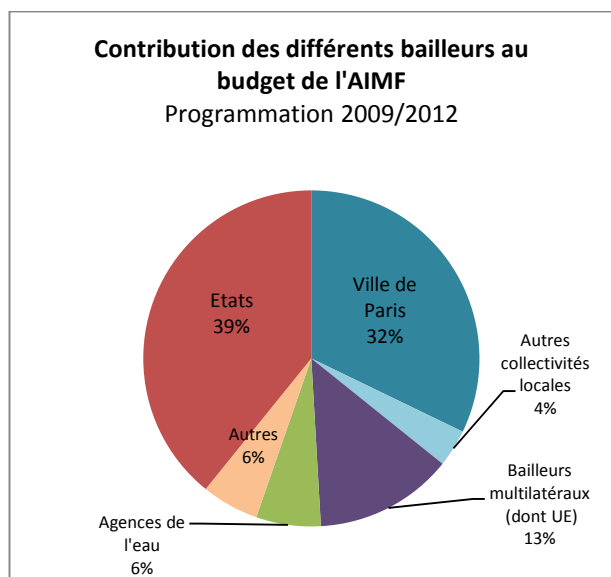
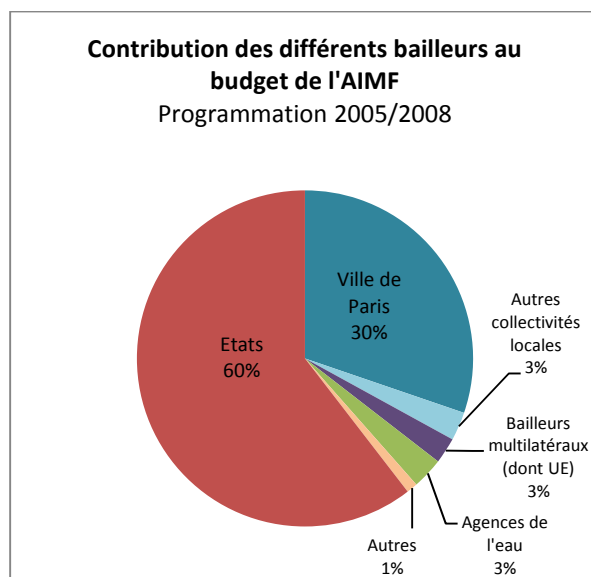
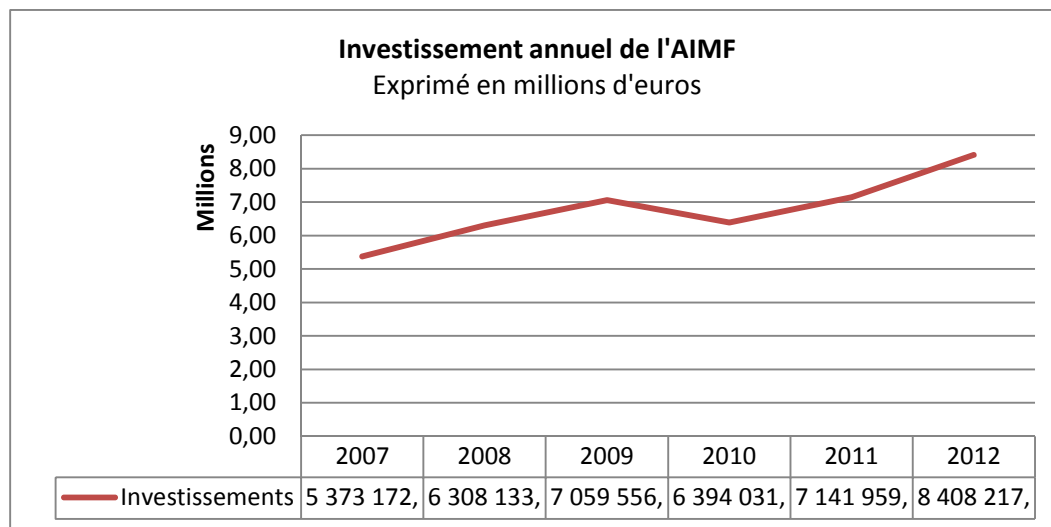
Il apparaît cependant indispensable que notre réseau continue à se mobiliser sur cette problématique au cours des prochaines années.

2.2- Conséquences de la crise et pénurie de financements

Les dernières années ont été marquées par les conséquences de la crise financière dans le développement de la coopération décentralisée. Tandis que les demandes d'aide des collectivités augmentent, les fonds disponibles pour la coopération diminuent.

Une organisation comme l'AIMF, largement tributaire de financements institutionnels, que ce soit ceux des Etats ou des Villes, ne peut dans ce contexte que risquer d'être fragilisée. La crise financière accroît par ailleurs la concurrence entre les acteurs et structures, toujours plus nombreuses, qui interviennent dans le domaine de la coopération décentralisée.

L'AIMF a, pour l'instant, réussi à s'adapter à cette situation. Pourtant, afin d'assurer la viabilité financière de notre réseau, il sera nécessaire de susciter d'autres partenariats et d'accéder à des financements plus divers et importants. Une action particulière devra être menée en ce sens au cours des prochaines années.



2.3-Un réseau de plus en plus vivant et ouvert

Au niveau national, l'influence des associations d'élus locaux devient de plus en plus une réalité. Depuis 2008, l'AIMF a beaucoup renforcé son appui à ces structures, qui sont aujourd'hui des relais de plus en plus efficaces pour assurer le développement à la base et pour faire valoir les intérêts des collectivités territoriales.

A l'intérieur du réseau AIMF, les coopérations bi ou multilatérales entre les membres (villes ou associations de villes) sont toujours plus nombreuses et riches. Notons par exemple l'axe Dakar-Bamako-Nouakchott ou encore la coopération Brazzaville-Kinshasa pour une meilleure gestion des problématiques frontalières : transport, migrations, risques de conflits communautaires...

A l'extérieur du réseau, enfin, les ouvertures sont de plus en plus nombreuses vers d'autres zones culturelles et géographiques, ce qui vient renforcer notre réflexion sur le développement urbain. En témoignent les récentes adhésions de Lafayette (Etats-Unis) et d'Ouro Preto (Brésil), ainsi que les rapprochements avec l'Organisation des Villes Arabes, avec les villes cajuns, avec Florence, avec Villanova...

3. Quels domaines d'intervention pour la programmation stratégique 2014-2018 ?

La programmation 2014/2018 devra nous permettre de mettre en place une véritable politique sociale, qui donne de la visibilité à nos valeurs. Le secrétariat permanent de l'AIMF doit ainsi continuer à accompagner concrètement les villes pour une amélioration des conditions de vie des populations, tout en apportant des réponses aux défis nouveaux auxquels elles font face.

Demain plus encore qu'aujourd'hui, nos projets doivent être globaux, mettre en lien plusieurs villes et plusieurs partenaires, ne pas se limiter à un seul type d'actions mais porter sur l'ensemble d'une chaîne thématique.

✓ Axes prioritaires

Services essentiels aux populations

Les besoins des collectivités locales en matière d'eau / assainissement, de santé, d'aménagement urbain et d'éducation restent très forts et l'AIMF doit continuer de s'engager en la matière.

Au-delà de la fourniture des équipements, l'AIMF maintiendra son appui pour la modernisation des services et le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage. Une attention toute particulière devra être portée à la prise en compte des enjeux socio-culturels, aux femmes et aux jeunes.

Appui à la décentralisation et à l'autonomisation des collectivités locales

L'autonomisation des collectivités locales passe par des éléments essentiels, pour lesquels l'AIMF dispose d'une compétence reconnue et qui continueront de faire l'objet de nos interventions :

- La modernisation de la gestion financière qui donne au maire une maîtrise de son budget et lui permet d'accroître ses ressources
- La modernisation des états civils qui, en donnant au maire une meilleure connaissance de sa population, lui permet de développer une vision prospective des besoins
- La formation des élus et du personnel, notamment en matière de gouvernance
- Le renforcement des associations nationales d'autorités locales
- La coordination territoriale, c'est-à-dire le renforcement des liens opérationnels entre les différents niveaux de collectivités territoriales
- L'appui plus général à la décentralisation, qui implique et soutient les autorités de l'Etat

Développement et valorisation des territoires

Au-delà de l'accès aux services essentiels, le Maire doit être en mesure de valoriser et de développer les ressources sociales, économiques, culturelles de son territoire, pour promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement, harmonieuse et partagée par tous. Cela implique de mettre en place des démarches intégrées, qui prennent en compte les différents aspects du développement d'un territoire, et l'abordent par différents points d'entrée. A cet égard, l'AIMF soutiendra plus particulièrement des initiatives de :

- Protection et valorisation du patrimoine urbain, avec leurs implications en termes de développement économique mais aussi de dialogue des cultures

- Démarches environnementales intégrées portées par les villes du Sud, qui répondent à leurs préoccupations concrètes et s'appuient sur les solutions élaborées localement
- Développement économique (cf. Déclaration du Sommet francophone de Kinshasa – 2012), en apportant une attention particulière à l'économie informelle et à l'économie sociale et solidaire
- Démarches intégrées en matière de culture et d'éducation

Prévention des conflits, réconciliation et consolidation de la paix

Le contexte actuel amène l'AIMF à s'engager pour renforcer la capacité des maires à prévenir les conflits et à faciliter la médiation, la réconciliation et la consolidation de la paix. Un premier travail de réflexion et d'identification des bonnes pratiques a été mené tout au long de 2012. Il s'agira, au cours de la prochaine période, d'entrer dans une phase opérationnelle.

Une attention particulière sera portée, dans cette optique, à un dialogue des cultures qui s'appuie sur un développement harmonieux et partagé des territoires, au dialogue transfrontalier, à la gestion participative, aux femmes et aux jeunes.

✓ **Dimensions transversales**

- ➔ Valorisation du savoir-faire francophone
- ➔ Prise en compte des femmes et des jeunes
- ➔ Gouvernance participative et durable
- ➔ Innovation
- ➔ Environnement
- ➔ Langue française

4. Méthodologie d'intervention

4.1 – Dynamiser le fonctionnement du réseau

✓ **Secrétariat permanent**

Le secrétariat permanent de l'AIMF suit et anime, au quotidien, les activités de l'association. Il s'engage, dans la durée, aux côtés des villes membres pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, valoriser leurs actions, promouvoir leur recherche de partenariats.

Composé de 8 permanents, le secrétariat permanent doit donc s'appuyer sur des réseaux solides pour pouvoir mettre en œuvre cette action. Il s'agit tout d'abord du réseau des élus, qui donnent toute leur dimension politique à nos engagements. Il s'agit également des commissions permanentes qui ont vocation à animer le réseau autour de thèmes particuliers. Il s'agit enfin des experts territoriaux qui doivent pouvoir être mobilisés pour apporter un appui aux villes membres.

Si ces liens et mécanismes fonctionnent aujourd'hui de manière plus que satisfaisante, quelques initiatives pourraient permettre de les rendre encore plus efficaces.

Propositions

- Profiter des temps de rencontre que sont l'Assemblée générale et le Bureau de l'AIMF pour renforcer les liens et la dynamique réseau entre élus, techniciens, commissions permanentes et secrétariat permanent : tables thématiques lors des dîners ; ateliers de travail thématiques...
- Renforcer l'articulation entre commissions permanentes et secrétariat permanent par une relation plus étroite entre le cadre désigné par la ville présidente de Commission pour son animation le secrétariat permanent
- Utiliser les réseaux sociaux comme moyen d'animation: page Facebook de l'AIMF, groupes thématiques sur Facebook.

✓ **Renforcer le portage politique du réseau pour mieux exploiter nos capacités de plaidoyer**

Afin de renforcer la légitimité et la crédibilité du réseau, mais également afin de mieux exploiter son potentiel de plaidoyer, il apparaît nécessaire de développer plus encore l'engagement des élus et leur soutien politique à l'association. En s'appropriant au quotidien l'action de l'AIMF, en la valorisant auprès de leurs populations mais également des partenaires, les maires contribueront à la reconnaissance du réseau : reconnaissance de notre légitimité et de notre capacité d'action, bien sûr, mais également reconnaissance de notre capacité à faire émerger des messages politiques forts et à les porter au plus haut niveau.

Propositions

- Identifier, sur quelques thématiques phares, les maires qui souhaitent se mobiliser pour porter un message politique fort.
- Fournir à ces maires des éléments de langage et leur ouvrir un espace de discussion et de représentation (dans les commissions permanentes, auprès des partenaires internationaux, lors de sommets...)
- De manière plus générale, fournir aux membres des outils et éléments de communication leur permettant de mettre en avant l'AIMF.

✓ **Commissions permanentes**

Les Commissions permanentes ont fait la preuve de leur efficacité en tant qu'espace d'échange et de réflexion. Ce succès a d'ailleurs amené à la création d'une 7^{ème} commission permanente lors de l'Assemblée générale d'Abidjan en novembre 2012, consacrée aux villes innovantes et présidée par Nantes. La prochaine programmation devra s'attacher à renforcer le fonctionnement et la visibilité de ces commissions.

Propositions

- Valider avec chaque commission un programme d'action en synergie avec la programmation stratégique
- Renforcer la contribution des commissions permanentes à nos actions de plaidoyer par l'élaboration, par celles-ci, de prises de position et l'identification de leaders locaux en mesure de les porter sur la scène internationale
- Prévoir pour les commissions permanentes un temps de communication en Assemblée générale pour informer de leurs activités

4.2 – Renforcer nos coopérations et diversifier nos partenariats

✓ **Dialogue territorial**

L'AIMF s'engage depuis plusieurs années pour promouvoir le dialogue territorial, la coordination des différents acteurs intervenant à l'échelle du territoire. Cette démarche devra être poursuivie pour encourager l'articulation avec les Etats, avec les différents niveaux de collectivités territoriales (agglomérations, départements, régions).

Propositions

- Donner plus d'importance et de visibilité à nos réunions nationales, au dialogue entre les différents niveaux de collectivités territoriales et avec les autorités de l'Etat
- Travailler à l'identification de projets pilotes à même de susciter une dynamique forte de coopération entre les différents niveaux de territoires

✓ **Coopérations bi et multilatérales à l'intérieur du réseau**

Les coopérations bi et multilatérales entre les membres du réseau sont de plus en plus nombreuses. L'AIMF doit être en mesure d'accompagner ces dynamiques, qu'elles soient Nord-Sud, Sud-Sud ou Nord-Nord.

Propositions

- Encourager les synergies entre les programmes de l'AIMF et les projets menés dans le cadre de coopérations bi ou multilatérales entre les membres du réseau
- Identifier des thématiques d'échange porteuses et à valeur d'exemple pour les axes Sud-Sud et Nord-Nord

✓ **Multipartenariats et ouverture à l'extérieur**

Le secrétariat permanent de l'AIMF doit continuer de faciliter la mise en lien de ses membres avec des partenaires venus d'horizons divers, accroissant ainsi la richesse de nos réflexions et de nos projets.

Propositions

- Ouverture aux réseaux asiatiques intéressés par le renforcement municipal et relance de la coopération avec les villes américaines
- Renforcement de la coopération déjà engagée avec les universités

✓ **Diversification de nos sources de financement**

Afin d'assurer la durabilité financière de notre réseau, la diversification de nos sources de financement est un enjeu essentiel de la période 2014-2018.

Propositions

- Le Secrétariat permanent devra consolider les partenariats existants et s'engager dans la recherche de nouveaux partenaires : coopérations multilatérales (Banque mondiale, Banques régionales de

développement, Fonds de l'ONU, OCDE), coopérations bilatérales (agences de développement, pays membres de la Francophonie), mécanismes innovants, fondations.

4.3 – Un espace de savoirs et de compétences

✓ **Valorisation de l'expertise territoriale**

La mobilisation et la valorisation de l'expertise territoriale des membres, leur capacité à susciter des échanges d'expertise Sud/Sud, constituent une valeur ajoutée forte du réseau. Cette dynamique, qui s'inscrit dans le long terme, devra être poursuivie.

Propositions

- Identifier des experts territoriaux supplémentaires par des relances systématiques aux membres
- Capitaliser sur les participants aux formations
- Associer les experts territoriaux aux Assemblée générales en invitant chaque année 10 experts à notre rencontre
- Capitaliser en formalisant une méthodologie d'intervention pour les projets

✓ **Création et diffusion de ressources**

Au cours de la précédente programmation, notre capacité de création et de diffusion de ressources a été fortement renforcée avec mise en ligne sur notre site internet d'une banque de données valorisant les meilleures pratiques des villes membres, et l'élaboration de manuels et fiches pratiques touchant aux questions de la gouvernance des villes et de la gestion urbaine. Cette dynamique devra être poursuivie, et l'accent devra être mis sur la diffusion des ressources créées.

Propositions

- Impliquer les commissions permanentes ainsi que les associations nationales d'autorités locales pour l'identification des bonnes pratiques et la diffusion des ressources
- Intensifier nos coopérations avec les universités pour la création de contenus.

✓ **Philosophie de l'action**

Alors que les élus locaux sont pris dans un quotidien très dense, l'AIMF devrait pouvoir leur offrir un espace de réflexion philosophique qui constitue la base de toute action. Les partenariats noués avec les universités, l'identification de personnes ressources au cours des dernières années nous donnent aujourd'hui de quoi alimenter une telle réflexion.

Propositions

- Proposer un magazine de réflexion adapté aux préoccupations des maires.

4.4 – Innover, évaluer, s'engager

✓ **Démarche d'expérimentation**

L'innovation qu'elle soit sociale, économique, environnementale... constitue une richesse pour les territoires. Parce qu'elles sont un pari pour l'avenir, l'AIMF doit être en mesure d'initier et de soutenir des solutions neuves, même si celles-ci comportent une part de risque.

Propositions

- Identifier, en lien avec les membres, des projets novateurs à soutenir dans le cadre d'une démarche d'expérimentation. Ces projets seront menés sur des territoires engagés et volontaires.

✓ **Renforcer la mesure du rendement et l'évaluation**

Au-delà de l'évaluation technique des projets, il s'agit là de mettre en valeur la dimension politique de nos actions de coopération. Comment celles-ci s'articulent-elles pour contribuer à une gouvernance démocratique et durable des territoires ? Comment mesurer l'impact de ce qui est difficilement quantifiable et qui, pourtant, est essentiel à l'amélioration de la qualité de vie des habitants : participation à la chose publique, bien être ressenti, dialogue des cultures... ?

Propositions

- Elaborer un outil de diagnostic, qui permette de mesurer et de suivre la gouvernance des territoires et sa dimension durable et démocratique. L'utilisation de cet outil pourra se faire dans un premier temps dans quelques villes volontaires, en tant qu'opération pilote.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation par les pairs qui permette, en établissant un dialogue libre, basé sur la confiance et la réciprocité, d'apporter une mesure « politique » de l'impact de notre coopération. Ce dispositif mobilisera des évaluateurs indépendants ayant déjà exercé des fonctions électives

✓ **Engagement sur les valeurs**

Nous l'avons vu, les valeurs communes identifiées lors de la précédente programmation politique prennent corps dans l'ensemble des projets que nous mettons en œuvre ou dans les échanges que nous suscitons. Afin de leur donner une plus grande force politique, il s'agit aujourd'hui de les conforter par des engagements pris au plus haut niveau.

Propositions

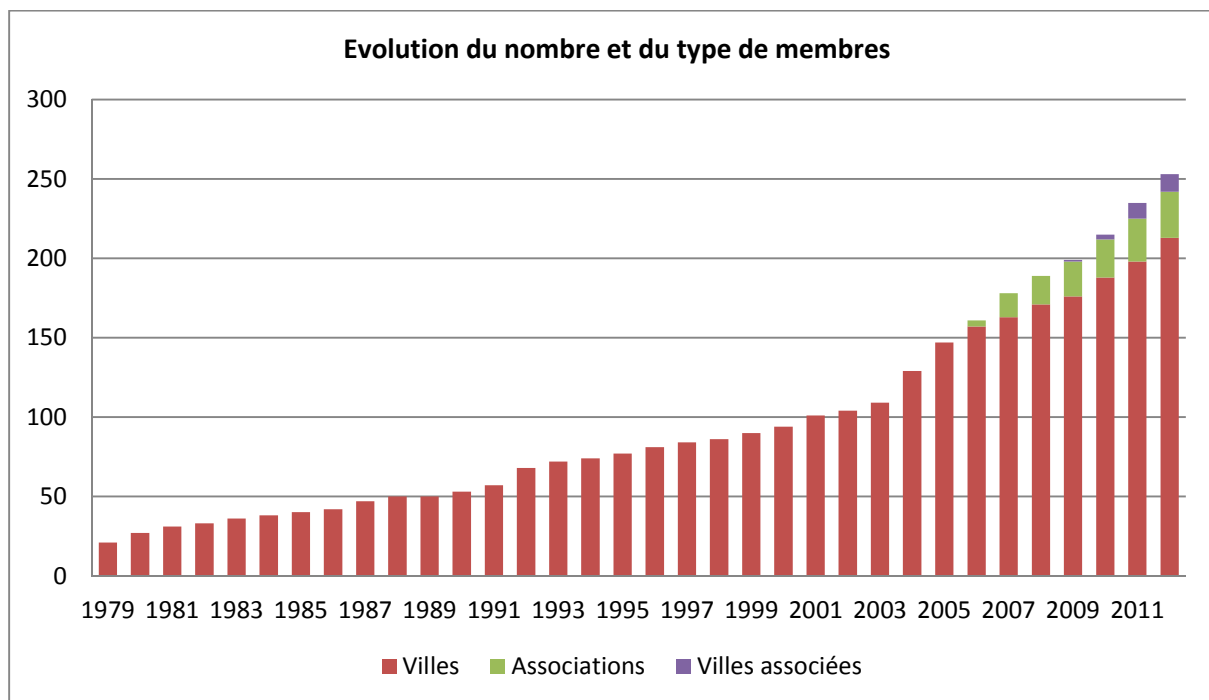
- Adopter une Charte de la gouvernance locale responsable et éthique, qui sera proposée à la signature des membres de notre réseau.

ANNEXES

1. Bilan de la programmation stratégique 2009/2013 de l'AIMF – Chiffres clés
2. Corps de valeurs de l'AIMF : suivi
3. Activités des Commissions permanentes
4. Coopération avec les universités
5. Renforcement des liens en Francophonie
6. Projets cofinancés avec l'Union européenne

ANNEXE 1 - Bilan de la Programmation 2009/2013 de l'AIMF : Chiffres clés

1- Un réseau attractif et ouvert



Depuis 2002, le nombre des membres de l'AIMF a été multiplié par 2,5.

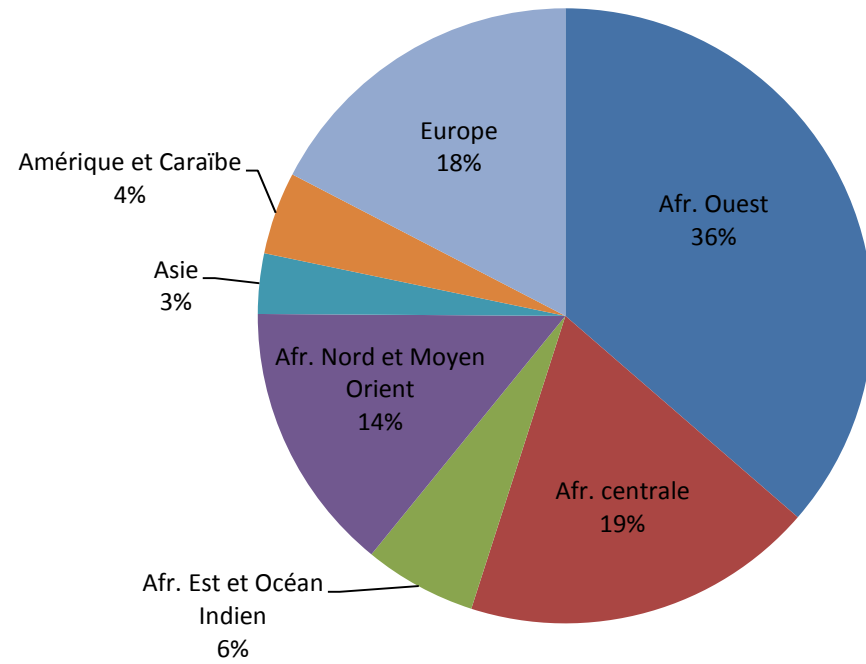
Cette évolution témoigne de l'attrait de notre réseau, de la confiance que placent les collectivités locales dans ce partenaire au développement qu'est l'AIMF.

L'AIMF regroupe en 2013 :

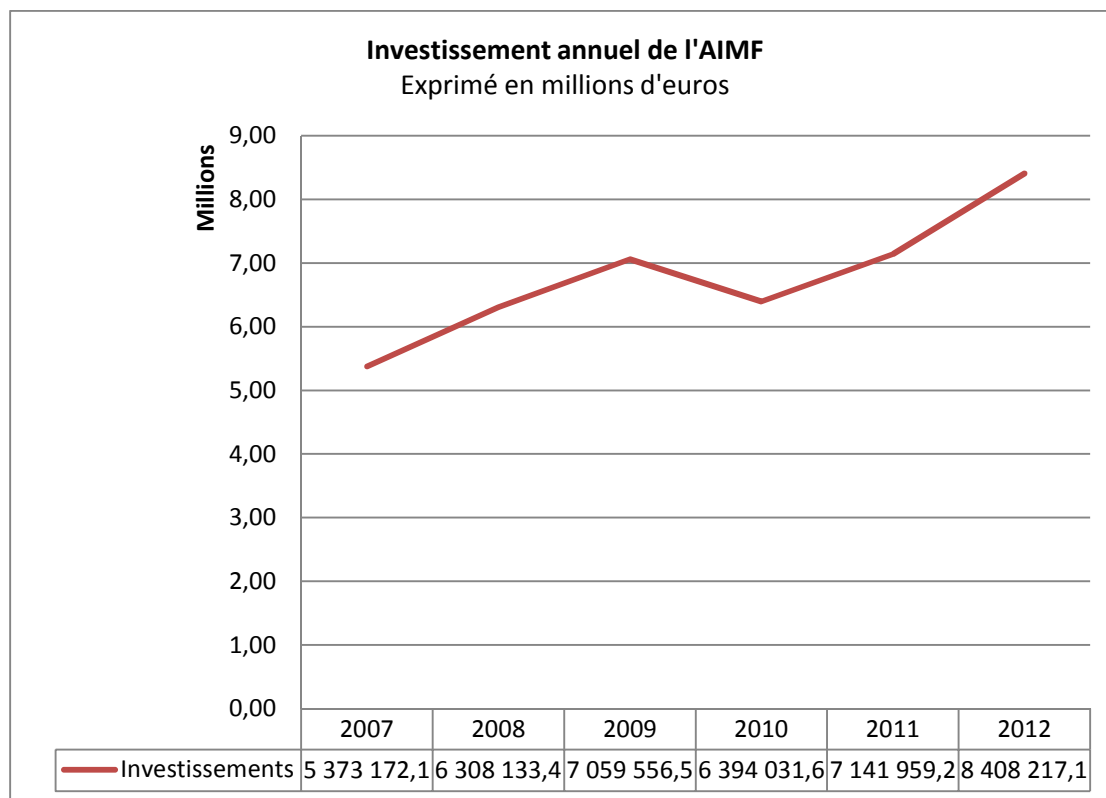
- 221 villes
- 29 associations nationales de pouvoirs locaux
- 11 membres associés

Les membres sont issus de 50 pays.

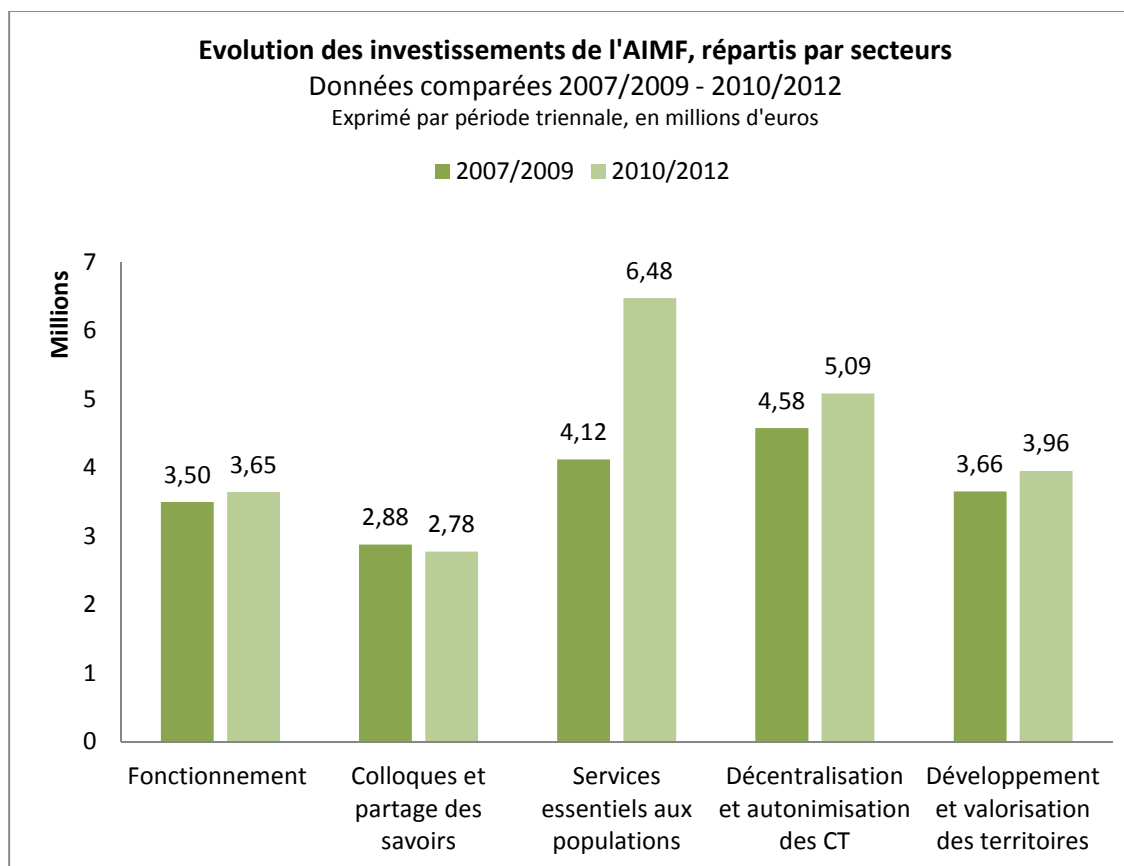
Répartition des membres de l'AIMF par zone géographique
2012



2- Une croissance soutenue



L'investissement global de l'AIMF s'élevait, pour 2007/2009 à 18,7 millions d'euros. Pour la période 2010/2012, il était de 21,9 millions d'euros, soit une **croissance de plus de 17 %** entre ces deux périodes.



Services essentiels

La hausse des investissements de l'AIMF bénéficie en grande partie aux projets de services essentiels aux populations et en particulier aux projets d'eau / assainissement qui représentent aujourd'hui plus de 22% de notre investissement global.

Décentralisation / Autonomisation des CT

Les projets d'appui à la décentralisation et d'autonomisation des collectivités territoriales n'augmentent, en global, qu'assez peu. Dans le détail, nos investissements en la matière se sont redistribués :

- Nos investissements pour la modernisation des états civils diminuent fortement, ce type de projets étant désormais porté directement par les Etats. Alors qu'ils représentaient plus de 16% de notre budget sur 2007/2009, ils ne comptent plus, pour 2010/2012 que pour 1,70%.

- Les projets d'appui aux processus de décentralisation et de renforcement des capacités des collectivités locales (plans locaux de développement, gestion axée sur les résultats, accès aux financements internationaux) pèsent plus lourd : 11% de notre investissement global pour 2010/2012 contre 2% pour la période précédente.
- Notre engagement pour la modernisation des systèmes financiers et la mobilisation des recettes municipales est en légère hausse. Il passe de 6% de notre budget global d'investissement pour 2007/2009 à 8% pour la période 2010/2012.

Développement et valorisation des territoires

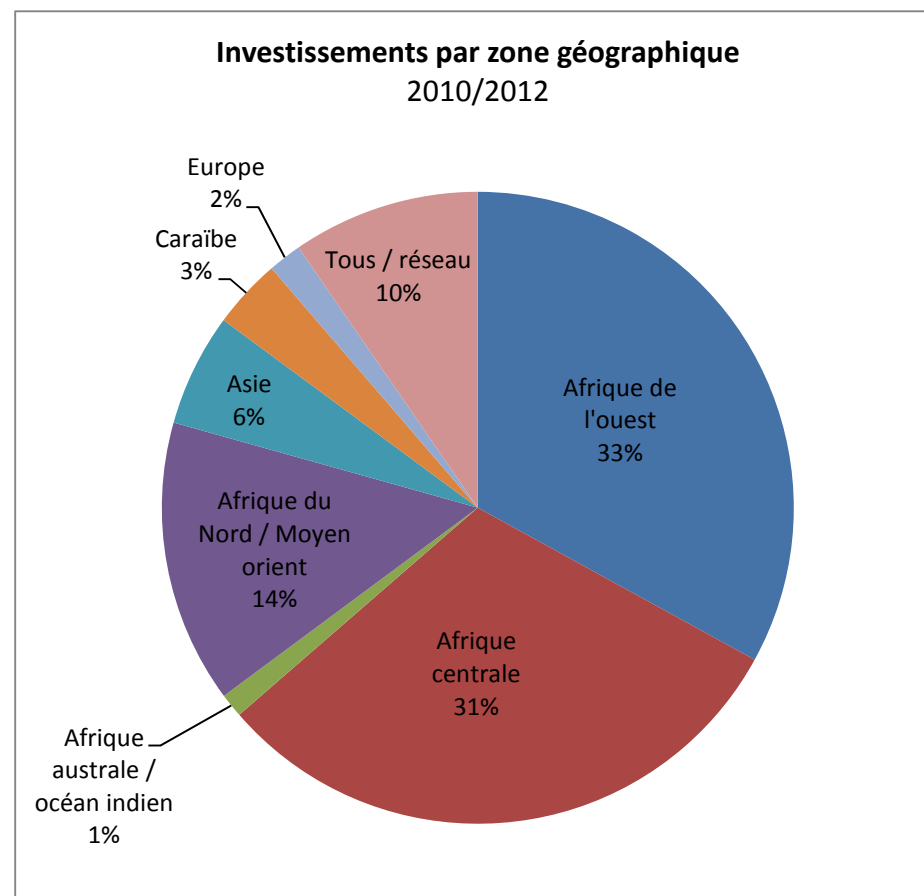
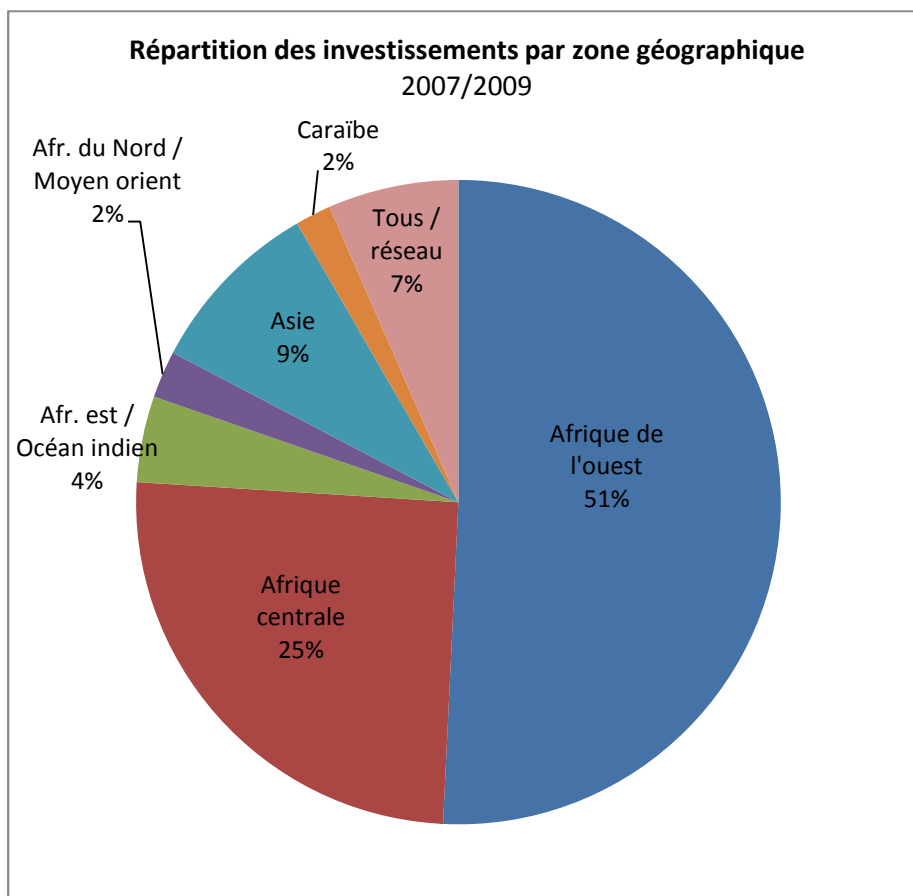
Les investissements sont en légère augmentation.

Les projets de valorisation du patrimoine urbain, avec leurs effets en termes de cohésion sociale et de développement économique, sont en hausse. Ils comptent pour près de 10% de notre budget pour la période 2010/2012, contre 3.5% pour la période précédente.

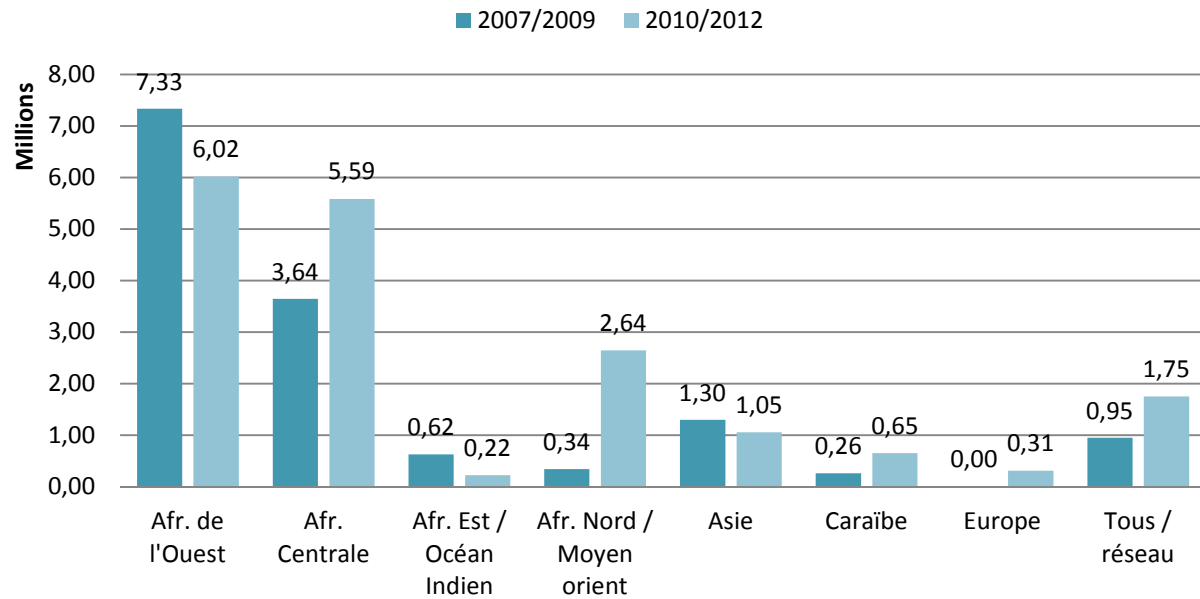
Fonctionnement

En dépit de l'augmentation importante du nombre de membres, du nombre et de la taille des projets à gérer, les frais de fonctionnement sont contenus et leur part dans notre budget global est en baisse. Alors qu'ils représentaient 18.7% de nos charges pour la période 2007/2009 ils ne pèsent plus que 16.6% pour 2010/2012.

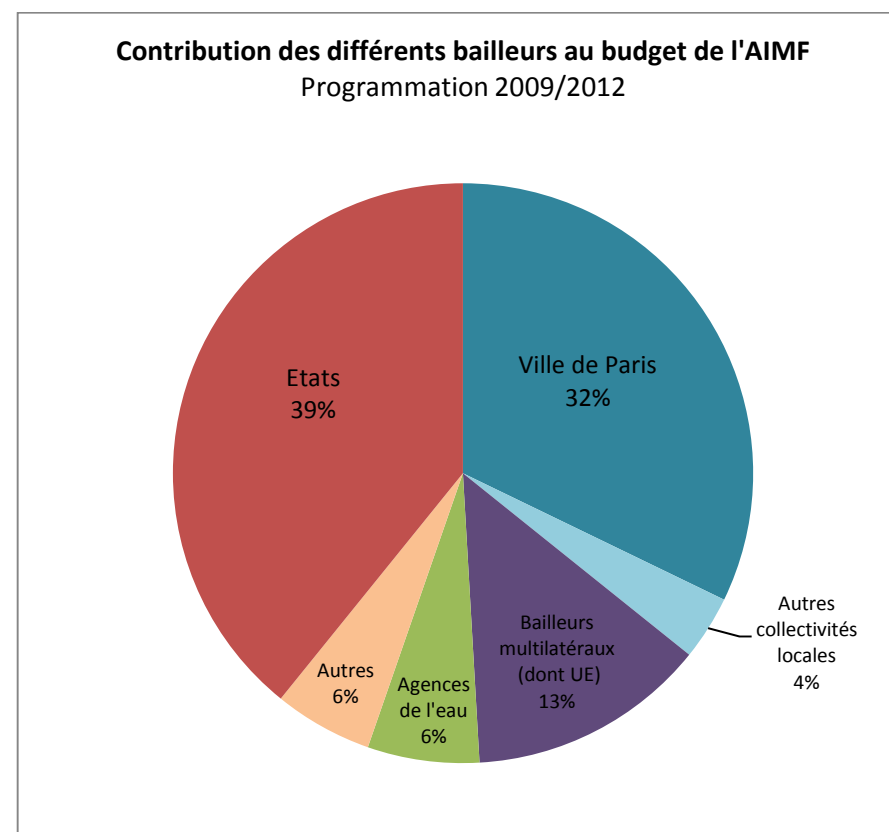
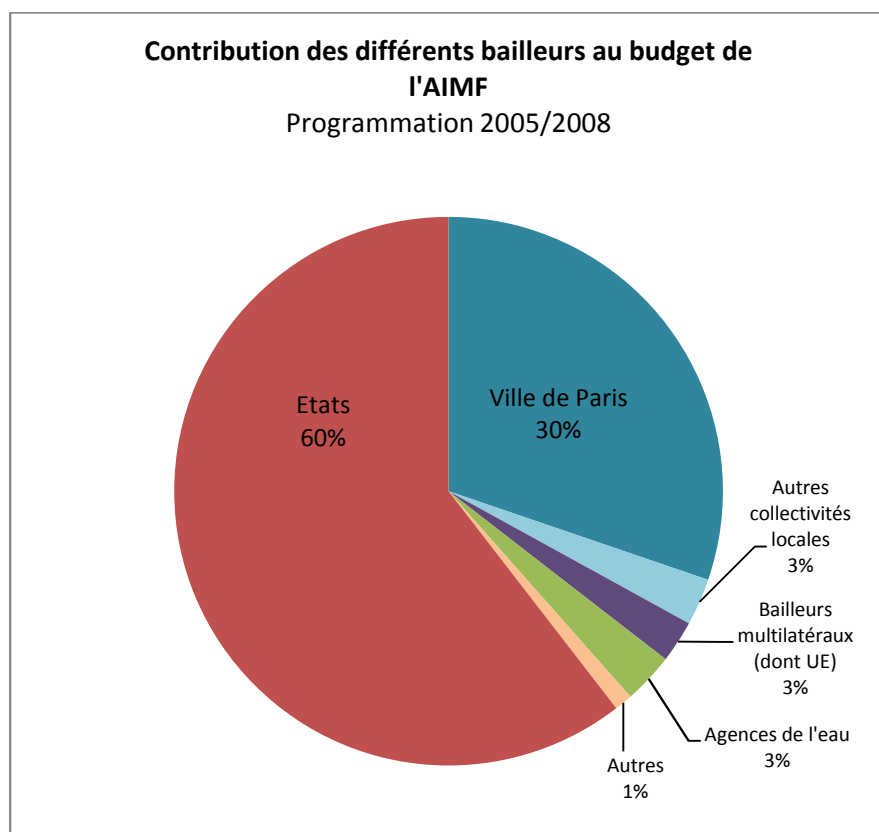
La répartition par zone géographique montre un **rééquilibrage de nos investissements**. Afrique centrale et Afrique de l’Ouest comptent désormais chacune pour un tiers environ de nos actions. La part consacrée à l’Afrique du Nord et au Moyen Orient est en forte augmentation, cela s’expliquant par notre mobilisation en faveur des transitions démocratiques. Dans l’Océan indien, la crise politique qui touche Madagascar depuis 2009 affecte fortement notre action.



Répartition géographique des investissements de l'AIMF
Données comparées 2007/2009 - 2010/2012
 Exprimées en millions d'euros



3- Un rééquilibrage de nos partenariats



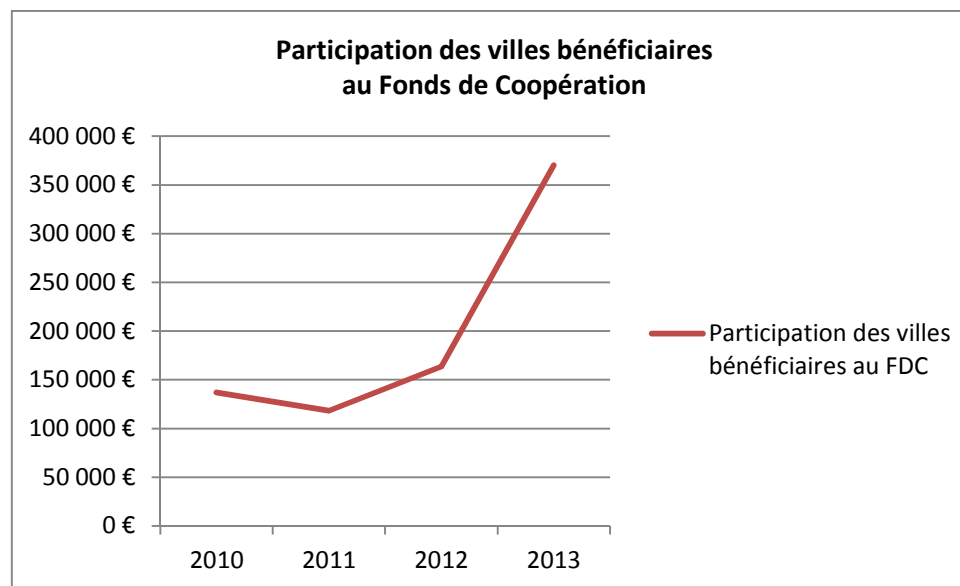
La diversification de nos partenariats amène à une recomposition de nos ressources. Les Etats qui, il y a quelques années apportaient 60% de nos financements ne contribuent plus à notre budget qu'à hauteur de 39%, le relié étant pris pour l'essentiel par l'Union européenne et les agences de l'eau. Il en résulte une moins grande dépendance de l'AIMF vis-à-vis de ses partenaires, et donc une moins grande fragilité.

Entre les périodes 2005/2009 et 2009/2012, les apports financiers de nos partenaires ont évolué comme suit :

- Etats : **-29,49 %**
- Villes / Autorités locales : **+17.97 %**
- Union européenne : **+ 481,14 %**
- Agences de l'eau : **+127.15 %**
- Autres partenaires : **+469.56 %**

En plus de ces recettes, une évolution importante est à noter dans la participation des villes bénéficiaires aux projets du fonds de coopération, pour lesquelles elles doivent contribuer à hauteur de 20%. Alors que cette contribution était, il y a quelques années encore, apportée le plus souvent en valorisation, les villes sont de plus en plus nombreuses, depuis 2010, à mobiliser des financements et à verser cette part directement sur le fonds de coopération pour contribuer au financement du projet.

Apport des villes bénéficiaires au Fonds de coopération	
2010	137 000 euros
2011	118 200 euros
2012	163 600 euros
2013	370 072 euros



ANNEXE 2 – Corps de valeurs : suivi

L'humain dans l'urbain	
Faire de la ville une ville de savoirs	Création de Maisons des Savoirs et de centres multimédias dans les écoles normales
	Appui au programme ville-école au Togo et au Niger
	Rencontre des Secrétaires généraux sur la thématique ville-école dans le cadre de la Commission permanente « Formation et mise en réseau des personnels municipaux, Genre »
Promouvoir le dialogue interculturel	Dans la suite de l'Assemblée générale de Paris sur la thématique « Villes et diversité culturelle », l'AIMF a lancé une réflexion suivie, tout au long de 2012, sur le dialogue interculturel : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bruxelles, mars 2012 : « Les élus dans la gestion des antagonismes économiques et sociaux » ➤ Genève, août 2012 : « Les autorités locales dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix » ➤ Abidjan, novembre 2012 : « Villes, dialogue interculturel et paix »
	Sur la base de ces échanges, publication d'un guide interactif « Pour une diversité source de richesses sur un territoire »
	Programmes d'échange et de dialogue multipays : Côte d'Ivoire / Burkina Faso ; Cameroun / Congo ; Région des Grands lacs.
Encourager la participation active des populations	Diffusion de la Gestion axée sur les résultats : formation d'un groupe d'experts territoriaux référents en 2007, puis mise en place une série de projets visant à la diffusion de cette méthode au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Centrafrique.
	Publication de 3 guides pratiques : Gestion participative ; Gouvernance responsable ; Gestion Axée sur les Résultats
	Tenue de deux séminaires sur la consultation publique et la gestion participative (Saint-Louis et Pointe-Noire, septembre 2011)
	Appui à la mise en place de tables de concertation à Niamey
	Création de guichets uniques au Togo et au Niger
Mieux prendre en compte les aspects socio-culturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets	Réalisation, en lien avec les universités locales, d'une étude sur « La prise en compte des aspects socio-culturels dans les projets d'eau et d'assainissement »
Une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes	
Place des femmes dans les processus de décision	Afin d'encourager l'échange et la réflexion sur la thématique de l'égalité hommes-femmes et de promouvoir la place des femmes dans les processus de décision, un groupe des Femmes francophones a été mis en place dans le cadre de la Commission permanente « Formation et mise en réseau des personnels municipaux, genre », présidée par la Ville de Bordeaux. Deux réunions de ce groupe de femmes ont été organisées Bordeaux, en 2010 et 2011.
Prise en compte du genre dans les projets territoriaux	Projets eau / assainissement

La solidarité territoriale	
Encourager la réflexion sur les nouveaux espaces urbains	Colloque d'Erevan sur « Renforcer la cohésion des territoires : un impératif au service de la bonne gouvernance locale » - Octobre 2011
Soutenir l'élaboration de Plans locaux de développement intégrés	En Centrafrique, avec l'appui de l'Union européenne, l'AIMF a mis en place un programme d'appui à l'élaboration de Plans Locaux de Développement Intégrés. La mise en œuvre du programme s'est appuyée sur l'association nationale de villes et a permis le renforcement de l'expertise locale
	Au Cameroun et au Congo, l'élaboration de plans locaux de développement a été l'un des axes des formations dans le cadre du projet de renforcement des capacités mis en œuvre avec un cofinancement de l'Union européenne.
Renforcer les liens avec l'ensemble des acteurs du territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets	Dans les thèmes de réflexion qu'elle aborde lors de ses séminaires, tout autant que dans les projets qu'elle met en œuvre, l'AIMF s'attache à faire valoir la nécessité d'associer, dès la conception des programmes, l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire : différents niveaux de collectivités locales, autorités de l'Etat, autorités traditionnelles, société civile, universités... Cette dynamique se retrouve par exemple dans les Observatoires de l'état civil (réunion de Dakar), ou dans ceux sur les finances locales (Cameroun et Congo).

ANNEXE 3 – Activités des Commissions permanentes

	Fonctionnement / Activités	Perspectives
<p>Commission Décentralisation et gouvernance locale Présidence : Saint Louis</p>	<p>Présidée par la ville de Saint-Louis (Sénégal), cette commission aborde des questions transversales et de fond et, à ce titre, est avant tout une structure de conseil pour le secrétariat permanent.</p> <p>En collaboration avec l'Office de consultation publique de Montréal, la commission a organisé un séminaire de formation sur la consultation publique à Saint Louis du 3 au 5 septembre 2011.</p> <p>Les échanges tenus dans ce cadre ont permis d'alimenter les manuels de gouvernance locale consacrés à la Gestion participative et à la Gouvernance responsable.</p> <p>Enfin, un atelier thématique « Décentralisation et Gouvernance locale dans les villes francophones : échanger ses expériences pour un partage des bonnes pratiques » a été organisé à Kinshasa les 11 et 12 mars 2013.</p>	<p>La Commission souhaite mettre en place un observatoire francophone de la démocratie locale, qui permettrait d'identifier et de relayer les meilleures pratiques des collectivités locales francophones en matière de gouvernance.</p> <p>La Commission pourrait également s'engager dans le projet de la rédaction d'une Charte de la gouvernance locale démocratique que les villes qui le souhaitent pourraient adopter.</p> <p>Afin d'encourager les transversalités entre commissions, la Commission 1 souhaite enfin se rapprocher de la Commission 2 afin d'organiser un forum international portant sur le thème « Changement climatique et développement durable : les villes d'Afrique s'engagent ».</p>
<p>Commission Développement urbain durable et environnement Présidence : Lausanne</p>	<p>Présidée par la Ville de Lausanne, la Commission se réunit régulièrement depuis 2009. Les membres de cette commission sont : Abidjan, Abomey, Communes et Villes Unies du Cameroun, Genève, Liège, Marrakech, N'Djaména, Niamey, Nouakchott, Ouagadougou, Sousse et Tunis.</p> <p>La Commission a, dès 2009, adopté une programmation et identifié 4 thématiques qui constituent le cœur de sa réflexion : l'urbanisme, la mobilité, l'énergie et l'assainissement.</p> <p>Depuis 2009 ont été organisées 3 réunions de la Commission, ainsi que deux ateliers de travail qui ont porté sur le diagnostic urbain. La Commission présentera d'ailleurs ses travaux</p>	<p>La Commission souhaite, à l'avenir, associer plus étroitement à ses travaux le monde universitaire. A cet égard, elle est en rapport avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.</p>

	sur cette thématique à l'occasion du Sommet Africités qui se tiendra à Dakar en décembre 2012.	
Commission Formation, mise en réseau des personnels municipaux, genre Présidence : Bordeaux	<p>La Commission a mis en place deux réseaux d'échange : un réseau des Secrétaires généraux de mairie, et un réseau de femmes francophones. Ils se réunissent régulièrement autour de thématiques d'actualité (gestion de l'école et eau / assainissement notamment).</p> <p>Au-delà de ces échanges, la Commission a suivi un projet de formation de plus de 1000 volontaires d'appui à la gestion urbaine au Sénégal.</p>	Travailler à l'identification de pistes d'action, complémentaire aux interventions des autres partenaires, sur la question de l'égalité hommes-femmes, dans l'objectif d'identifier des indicateurs clairs et instruments de mesure qui seraient pour les maires des outils d'orientation et de suivi.
Commission Dialogue interculturel et paix Présidence : Kinshasa	<p>La Commission a été fortement impliquée dans le travaux de l'AIMF qui, tout au long de l'année 2011-2012, ont porté sur les problématiques relatives à la gestion de la diversité dans les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale d'Erevan (octobre 2011) sur le renforcement de la cohésion des territoires - Séminaire de Bujumbura (janvier 2012) afin de susciter un échange entre les maires des pays de la région des Grands lacs. - Séminaires de Bruxelles (mars 2012) et de Genève (août 2012) sur le rôle des élus locaux dans la gestion des antagonismes économiques et sociaux - Séminaire de Genève (août 2012) sur Les autorités locales dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la réconciliation - Colloque d'Abidjan (novembre 2012) sur « Villes, dialogue interculturel et paix » 	La prévention des conflits et le retour à la paix sont des thématiques qui, par le contexte actuel, s'imposent de plus en plus à l'AIMF. Le rôle de la Commission « Dialogue interculturel et paix » sera donc essentiel au cours des prochaines années.
Commission Développement local et entrepreneuriat Présidence : Québec	<p>Afin de lancer la réflexion de la Commission 5 sur le développement de communautés entrepreneuriales, un séminaire de travail s'est tenu à Québec en juin 2009 auquel ont participé les villes de Lomé, Tunis, Niamey et Ouagadougou.</p> <p>Dans la suite de ce séminaire, un projet pilote a été lancé à Lomé, afin de recenser les</p>	Travailler sur l'entrepreneuriat des jeunes

	pratiques entrepreneuriales de la ville et d'avancer vers la création d'une communauté entrepreneuriale. Ce projet, monté en lien avec la Fondation de l'entrepreneurship du Québec, est en cours et fait l'objet, depuis 2011, d'un partenariat avec l'université Laval de Québec. Ce programme a été étendu à Niamey avec la CONFEJES.	
Commission Aide humanitaire et gestion des risques Présidence : Nouakchott	La Commission a été particulièrement active pour l'appui à Haïti et, depuis peu, pour l'appui aux réfugiés maliens.	

ANNEXE 4 – Coopération avec les universités

Pays	Université	Coopération
	Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	Maisons des Savoirs de la Francophonie
	Université Senghor d’Alexandrie	Etude sur la fiscalité locale dans 6 villes francophones et séminaire de restitution organisé à Alexandrie (septembre 2010) Réalisation d’un guide sur la gestion participative
	Conférence Francophone des Ministres de l’Education Nationale (CONFEMEN)	Organisation conjointe, en lien avec le Mepsa, l’Association pour le développement de l’éducation en Afrique, l’Unesco et l’AFD Brazzaville, des Assises sur les réformes curriculaires (méthodes et supports d’intégration des jeunes) en juillet 2010. Appui à l’organisation des Assises de la CONFEMEN tenues à Ouagadougou du 7 au 7 septembre 2012 « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes ? ». Organisation préalable d’un atelier de travail pour élaborer le message des collectivités territoriales francophones lors de ces assises.
	Association pour la Promotion de l’Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU – réseau reconnu par l’AUF)	Collaboration scientifique dans le cadre des colloques et séminaires organisés par l’AIMF Appui à l’élaboration de contenus AIMF (guides pratiques) Mobilisation d’expertise
Belgique	Université de Liège	Appui scientifique et technique a l’organisation du séminaire « Décentralisation et Gouvernance locale dans les villes francophones : études de capitalisation de bonnes pratiques » tenu à Kinshasa les 11 et 12 mars 2013 dans le cadre des travaux de la Commission permanente « Décentralisation et gouvernance locale » que préside Saint-Louis (Sénégal).
	Université de Liège – Cellule d’Appui Politologique en Afrique Centrale (CAPAC)	Programme de sensibilisation sur la décentralisation en RDC : formations, appui à la mise en place de l’association des villes et réalisations d’un recueil de fiches thématiques sur la gestion municipale
Bénin	Ecole du Patrimoine africain	Projet de Renforcement des capacités des autorités locales d’Afrique de l’Ouest dans le domaine de la protection du patrimoine
Burkina Faso	Université technique que Bobo-Dioulasso	Réalisation d’une étude sur le ressenti social des projets d’eau à Banfora
	Université Catholique de l’Afrique de l’Ouest à Bobo-Dioulasso	Réalisation d’une étude sur le ressenti social des projets d’eau à Bobo-Dioulasso
Canada	Université de Montréal - Centre de recherche en éthique	Réalisation d’un guide « Gouvernance locale responsable »
	Université du Québec à Montréal - Département d’études urbaines et touristiques	
Cambodge	Université royale de Droit et de Science Economique	Réalisation d’une étude sur le ressenti social des projets d’eau à Phnom Penh
Cameroun	Université de Yaoundé	Réalisation d’un bilan organisationnel des collectivités locales
	Université de Dschang – Faculté d’Agronomie et de Sciences	Réalisation d’une étude sur le ressenti social des projets d’eau à Dschang

	agricoles	
	Université des Montagnes de Bangangté	Réalisation d'une étude sur le ressenti social des projets d'eau à Bangangté
Congo	Université Marien Ngouabi de Brazzaville	Réalisation d'un bilan organisationnel des collectivités locales
France	Réseau APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme)	Animation de séminaires sur la Gouvernance locale responsable (Pointe-Noire, septembre 2011) et sur la Cohésion territoriale (Assemblée générale de l'AIMF – Erevan, octobre 2011)
	CNRS / Centre d'études sur la coopération Juridique Internationale (Université de Lyon)	Coopération avec Vincent Négri (voir Arianna)
Mali	Université de Bamako – Institut Universitaire de Développement Territorial	Projet de Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection du patrimoine
Mauritanie	Université de Nouakchott - Institut d'Etudes supérieures Professionnelles	Projet de Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection du patrimoine
Sénégal	Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Faculté des Sciences et techniques	Réalisation d'une étude sur le ressenti social des projets d'eau
	Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Institut supérieur des Arts et Cultures	Projet de Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection du patrimoine

ANNEXE 5 – Renforcement des liens en Francophonie

<p>Partenariats multiacteurs avec l'OIF et les autres opérateurs</p>	<p>Maisons des Savoirs En partenariat avec l'OIF et en lien avec TV5 Monde et l'AIF, création de 4 Maisons des Savoirs (Ouagadougou, Hué, Chisinau, Kinshasa)</p> <p>Programme des volontaires de la Francophonie Développé en lien avec l'OIF et tous les opérateurs, le programme des Volontaires de la Francophonie a permis de recruter deux jeunes mis au service des membres de l'AIMF : l'un en poste à la mairie de Niamey, puis à celle de Bangui ; l'autre en poste auprès de l'Union des Communes du Togo</p>
<p>Renforcement des liens avec les universités : AUF et Université Senghor</p>	<p>Université Senghor d'Alexandrie Signature d'une convention d'objectifs qui a abouti à l'organisation conjointe d'un séminaire sur les finances locales (Alexandrie, septembre 2010), à l'élaboration d'une étude comparative sur la gestion financière dans 5 villes membres du réseau, et à un travail commun autour du guide de l'AIMF sur la Gestion participative.</p> <p>Agence universitaire de la Francophonie L'AIMF s'est rapprochée du réseau APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme), membre de l'AUF. Ce réseau a été associé à de nombreux séminaires et manifestations que nous avons organisés, afin de donner un éclairage différent sur les thématiques que nous abordons et d'enrichir ainsi nos débats.</p>
<p>Les Conférences ministérielles</p>	<p>CONFJEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports) En 2009, la CONFJEJES et l'AIMF ont établi un accord de partenariat dont les objectifs stratégiques, les axes d'intervention et le développement des actions portent sur l'engagement citoyen des jeunes au niveau local ; le plaidoyer en faveur de la jeunesse et de la femme ; la capitalisation des savoirs et des bonnes pratiques et leur diffusion à travers l'utilisation des différentes plateformes technologiques ; la diffusion de l'information sur les bonnes pratiques en matière de décentralisation auprès des réseaux locaux au sujet de l'insertion des jeunes au développement local. A cet égard, les deux institutions ont renforcé leur partenariat en 2010 pour l'entrepreneuriat jeunesse et la mise en œuvre de guichets uniques au service de l'intégration des jeunes au Togo.</p> <p>CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education Nationale) Organisation conjointe, en lien avec le Mepsa, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, l'Unesco et l'AFD Brazzaville, des Assises sur les réformes curriculaires (méthodes et supports d'intégration des jeunes) en juillet 2010. Appui à l'organisation des Assises de la CONFEMEN tenues à Ouagadougou du 7 au 7 septembre 2012 « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes ? ». Organisation préalable d'un atelier de travail pour élaborer le message des collectivités territoriales francophones lors de ces assises.</p>
<p>OING Francophones</p>	<p>Le réseau des OING francophones rassemble 63 ONG, accréditées auprès de l'OIF. Dans l'objectif de s'engager dans une démarche de travail commune, l'AIMF et le Comité de Suivi de la Conférence francophone des OING ont élaboré un document cadre de partenariat prévoyant, dans un premier temps, une information régulière sur les activités menées.</p>

ANNEXE 6 - Projets des collectivités locales francophones financés par la Commission Européenne et soutenus par l'AIMF

Titre	Pays	Description	Partenaires	Montant total	Durée	Ligne budgétaire
2013¹						
Mobilisation des recettes et modernisation de la gestion financière de la ville de N'Djamena	Tchad	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'adressage de la commune en lien avec le recensement des activités taxables - Modernisation de la gestion comptable et financière - Renforcement de la coopération entre les AL et les services de l'Etat - Diffusion des acquis aux autres communes du Tchad à travers l'ANCT 	AIMF* ² ; Ville de N'Djamena ; Association Nationale des Communes du Tchad	700 000 €	2013-2016	Acteurs non étatiques et autorités locales dans le Développement Europe Aid/133-542/L/ACT/TD
2012						
Assistance technique et renforcement des capacités pour l'amélioration des services de base offerts aux populations de Garni (Arménie)	Arménie	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et échanges sur la planification urbaine, la gestion participative, la structuration des services communaux - Développement d'un réseau local de personnes ressources au niveau des villes partenaires dans la gestion des services de base - Elaboration d'outils pédagogiques et d'instruments pour améliorer le niveau de gestion des services dans les communes - Mise en œuvre d'un programme 	Water Right Foundation* ; Commune de Garni ; AIMF	122 000 €	2012	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement

¹ Année d'obtention

² * : Chef de file

		d'information et de consultation des populations				
2011						
Création d'un centre de ressources national et de quatre antennes régionales en appui aux collectivités et aux acteurs du développement du Togo	Togo	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de documentations relatives au développement local et aux principes de décentralisation et échanges de pratiques ; - Organisation au niveau national et/ou régional de formations, de conférences, de réunion et de tables-rondes ; - Appui/conseil des Centres de ressources aux acteurs de développement. 	Union des Communes du Togo ; AIMF ; CR Champagne Ardennes ; SCAC France au Togo ; CIFAL (Ouagadougou)	300 000 €	2012-2014	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement EuropeAid/130725/L/AC T/TG
2010						
Mobilisation des recettes et modernisation de la gestion financière des villes de Bangui, Douala et Pointe Noire dans le cadre d'un échange d'expériences et d'expertises Sud Sud	Cameroun République centrafricaine Congo (Brazzaville)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'adressage des trois communes en lien avec le recensement des activités taxables - Modernisation de la gestion comptable et financière des trois communes - Renforcement de la coopération entre les autorités locales et les services fiscaux de l'Etat - Renforcement des échanges d'expertises et d'expériences et de bonnes pratiques entre les trois communes et les associations faitières 	AIMF* ; Bangui ; Douala ; Pointe Noire	1 500 000 €	2011-2014	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement EuropeAid/129200/C/AC T/TPS

Développement de l'intercommunalité en Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des différents acteurs du projet en vue d'une approche participative et intégrée - Création matérielle et juridique des intercommunales ; - Renforcement des capacités des animateurs des intercommunales et des élus locaux 	UVICOCI* (Union des villes et communes de CI) ; AIMF ; Université des collectivités (CI) ; BNETD (CI) ; PDM (Bénin)	512 000 €	2011-2014	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement EuropeAid/129596/L/ACT/CI
Projet participatif d'aménagement du secteur 20 de Ouagadougou et du quartier Ahouansori de Cotonou	Burkina Faso Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures scolaires et médicales Construction de marchés - Formation des associations de femmes - Extension de l'éclairage public, et des réseaux d'eau potable - Renforcement des conseils de quartiers - Mise en place d'échanges entre les conseils de quartiers de Ouagadougou et Cotonou 	Ouagadougou* ; Cotonou ; AIMF ; Association des jeunes de Sig Noghin à Ouagadougou ; Communauté de développement du quartier de Ahouansori (Cotonou)	1 400 000 €	2011-2013	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement EuropeAid/129200/C/ACT/TPS
2009						
Renforcement des capacités des collectivités locales du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire dans une logique de dialogue et de construction de la paix par le développement	Burkina Faso Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre élus ivoiriens et burkinabés - Renforcement des associations nationales de CL - Renforcement des collectivités locales des deux pays - Développement de la coopération tripartite Europe-Burkina-Côte d'Ivoire 	AIMF* ; Ass. Districts et Départ. de CI ; Union Villes et communes CI ; Ass. Maires du BF ; Ass. Régions du BF ; Ville de Ouagadougou ; Université des Collectivités (CI) ; Cités Unies France	1 113 000 €	2010-2014	Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales EuropeAid/127764/C/ACT/TPS

<p>Patrimoine culturel et développement local</p> <p>Renforcement des capacités des autorités locales d'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la protection et de la valorisation durables du patrimoine culturel</p>	<p>Bénin</p> <p>Cap Vert</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Mali</p> <p>Mauritanie</p> <p>Sénégal</p>	<p>- Etat des lieux, analyse</p> <p>- Mise en œuvre de formations pour les CL</p> <p>- Stages longue durée pour les techniciens du patrimoine</p> <p>- Séminaires de formations multiacteurs</p> <p>- Communication diffusion (site internet, publication, réseau des villes patrimoniales)</p> <p>- Réseau des villes patrimoniales africaines</p>	<p>AIMF* ; Associations nationales des villes du Bénin, Cap Vert, Mali, Mauritanie, Sénégal et PDM (Bénin) ; Villes de Bamako, Nouakchott, Praia, Grand Bassam ; Ecole du Patrimoine Africain ; Universités de Nouakchott, Dakar, et Bamako ; UNESCO (centre du patrimoine mondial) et ong CraTerre</p>	<p>839 000 €</p>	<p>2010-2012</p>	<p>Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales</p> <p>EuropeAid/127764/C/ACT/TPS</p>
<p>Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux</p>	<p>Togo</p>	<p>Formation des agents techniques des communes à la conception, à la réalisation, à la mise en œuvre et au suivi des Plans de Développement Communaux sur les Services Essentiels</p>	<p>Union des Communes du Togo* ; les 21 communes du Togo ; AIMF</p>	<p>72 252 €</p>	<p>2010-2012</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales</p> <p>EuropeAid/128330/ACT/TG</p>
<p>Appui à la mise en œuvre de plans de développement communaux intégrés prenant en compte les problématiques d'eau, d'assainissement et de santé</p>	<p>République centrafricaine</p>	<p>- Mise en place d'une structure d'appui au sein de l'Association des Maires de Centrafrique</p> <p>- Identification des acteurs</p> <p>- Formations dans les trois communes</p> <p>- Séminaires de suivi et mise en place d'un service municipal de santé dans les trois communes</p>	<p>AIMF* ; Association des maires de Centrafrique ; Bangui ; Bambari ; Bangassou</p>	<p>300 000 €</p>	<p>2010-2012</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales</p> <p>EuropeAid/127951/L/ACT/CF</p>

<p>Appui au développement de stratégies municipales de santé à Bamako et Ouagadougou</p>	<p>Burkina Faso Mali</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition concertée de plans locaux de développement sanitaire - Session de formation en politiques de santé, stages pratiques, voyages d'échange d'expertises, validation académique - Appui à l'organisation des services, développement d'une ingénierie administrative des collectivités 	<p>Paris* ; Bamako ; Ouagadougou ; AIMF</p>	<p>1 241 219 €</p>	<p>36 mois</p>	<p>Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales EuropeAid/127764/C/AC T/TPS</p>
<p>2008</p>						
<p>Renforcement des capacités des collectivités locales du Cameroun et du Congo et de leurs associations nationales</p>	<p>Cameroun, Congo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à l'accès aux financements, à l'élaboration de plans de développement locaux, et de gestion de projet - Mise en place de structures d'appui au sein des associations nationales de villes - Séminaires régionaux de suivi évaluation 	<p>AIMF* ; Association des Maires du Congo ; Cités et Villes unies du Cameroun ; Villes de Brazzaville, Douala, Yaoundé, Pointe Noire ; Régions de La Lekoumou et du Pool (Congo) ; Provinces du Centre, du Littoral, du Nord Ouest (Cameroun) ; AIRF</p>	<p>717 744 €</p>	<p>2009- 2012</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales Europeaid/126340/C/AC T/Multi</p>
<p>Renforcement des capacités des collectivités locales centrafricaines</p>	<p>République centrafricaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une structure d'appui au sein de l'Association des Maires de Centrafrique - Mise en place par l'AMCA d'une expérience pilote de service municipal consacré à l'insertion et à l'emploi - Poursuite de la modernisation des services d'état civil, des finances locales 	<p>AIMF* ; Association des maires de Centrafrique ; Bangui ; Bambari ; Bangassou</p>	<p>300 000 €</p>	<p>2009- 2012</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales Europeaid/126698/L/AC T/CF</p>

<p>Projet participatif d'aménagement des quartiers Gounghin de Ouagadougou</p>	<p>Burkina Faso</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Elaboration d'un programme communautaire de développement - Aménagement et réhabilitation de petites infrastructures 	<p>Ville de Ouagadougou * ; Union des quartiers Gounghin ; Conseil régional du Centre du Burkina ; AIMF ; Gouvernement burkinabé</p>	<p>800 000 €</p>	<p>2009-2011</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales Europeaid/126340/C/ACT/Multi</p>
<p>Stratégie de réduction des déchets de la Ville de Ouagadougou</p>	<p>Burkina Faso</p>	<p>Créations d'emplois et de revenus par le biais d'actions, de collecte, de tri et de valorisation</p>	<p>Ville de Ouagadougou * ; AIMF ; Lyon ; IDS (Initiatives de Développement Stratégique) ; CEFREPADE</p>	<p>1 125 675 €</p>	<p>36 mois</p>	<p>Acteurs non étatiques et autorités locales Europeaid/126340/C/ACT/Multi</p>
<p>Plateforme européenne des collectivités locales</p>	<p>Union Européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une Plateforme européenne des collectivités locales - Interface entre l'Union Européenne et les collectivités locales - Plusieurs réunions par an à Bruxelles et en Europe 	<p>CCRE*, AIMF, CGLU <i>Association européennes :</i> ARE, ARFE, CRPM <i>Associations nationales de</i> France, Roumanie, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas (VNG), Portugal, Royaume-Uni, Suède <i>villes</i> de Paris, Lyon et Rome</p>	<p>640 000 €</p>	<p>2009-en cours</p>	<p>Acteurs non étatiques et Autorités locales Coordination, coopération et Activités de mise en réseau en Europe Europeaid/126343/C/ACT/Multi</p>

2007						
Appui à la transition démocratique en Haïti	Haïti	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à l'observation électorale - Modernisation de l'état civil national haïtien - Appui à la gestion municipale 	AIMF* ; Centre Œcuménique des droits humains ; Centre d'Appui à la Jeunesse	327 738 €	2 ans	9 ^{ème} Fonds européen de développement
Formation à l'observation électorale en Haïti	Haïti	Formation de jeunes observateurs haïtiens dans la perspective des élections locales.	AIMF* ; Centre Œcuménique des droits humains ; Centre d'Appui à la Jeunesse	46 920 €	2 mois	Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme
Appui à l'amélioration des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Kindia, Guinée	Guinée	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de schémas directeurs - Renforcement des capacités de la mairie dans la gestion de l'eau et de l'assainissement - Adduction en eau potable 	Nantes Métropole* ; AIMF ; Ville de Kindia ; Guinée 44	1 227 648 €	30 mois	2 ^{nde} Facilité Eau ACP - UE